

Médecin scolaire

Ref : MENJ-16-2024-05420

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Rectorat de l'Académie de
Toulouse

Localisation

1 place Jean-Jacques Chapou
46000 Cahors

Domaine : Prévention, conseil et pilotage en santé

Date limite de candidature : 25/09/2024

| | | | |
|---|---|---|------------------------------------|
| Nature de l'emploi Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels | | Expérience souhaitée Débutant | |
| Rémunération <small>(fourchette indicative pour les contractuels)</small> Selon grille indiciaire € brut/an | Catégorie Catégorie A (cadre) | Management Non | Télétravail possible Non |

Vos missions en quelques mots

Les missions, finalités du poste

Le médecin de l'éducation nationale exerce sous la responsabilité du médecin conseiller technique départemental

placé auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale.

Vous êtes en charge d'un secteur regroupant des établissements scolaires allant de la maternelle au lycée.

Vous exercez en centre-médico scolaire et dans les établissements scolaires avec un secrétariat et un logiciel métier.

Les missions :

Agir sur les problématiques de santé qui impactent directement la réussite éducative, et la santé physique et mentale des jeunes ainsi que sur les déterminants de la santé à long terme ;
Agir sur les inégalités de santé à la fois en contribuant à renforcer le niveau d'éducation de tous les enfants notamment des plus vulnérables et en agissant sur les environnements scolaires ;

Visites médicales (bilan médical de la 6e année, visites d'aptitude pour certaines formations au lycée, examens à la demande) ;

Avis d'expert dans le parcours scolaire des élèves à besoins particuliers (maladies chroniques, troubles du neuro-développement, troubles psychiques...) ;

Promotion de la santé et protection de l'enfance ;

Veille sanitaire.

Profil recherché

Les compétences requises

Compétences médicales générales et en particulier sur la santé de l'enfant et de l'adolescent

Santé publique et communautaire

Sens de l'éthique et déontologie médicale

Savoir inscrire son action dans le respect du fonctionnement de l'Education nationale et de la législation

Esprit d'analyse et de synthèse, forte capacité à travailler en partenariat.

Capacité à animer une équipe, à gérer des conflits.

Disponibilité, adaptabilité, réactivité. Autonomie, capacité à rendre compte.

Discrétion professionnelle et loyauté.

Niveau d'études minimum requis

Niveau

Niveau 8 Doctorat/diplômes équivalents

Langues

Français

Autonome

Éléments de candidature

Documents à transmettre

Pour postuler à cette offre, l'envoi du CV et d'une lettre de motivation est obligatoire

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Les candidatures doivent être transmises par la voie hiérarchique : A Monsieur l'inspecteur d'académie – Directeur Académique des Services de l'Education Nationale du Lot Cité Chapou, 1 place Jean-Jacques Chapou – CS 40286 – 46000 Cahors Personne à contacter : sg46@ac-toulouse.fr – sonia.pecastaing-gomez@ac-toulouse.fr – cc dpate3-chef@ac-toulouse.fr

Conditions particulières d'exercice

Conditions particulières d'exercice

Peuvent être nommés dans un emploi de médecin de l'éducation nationale les médecins appartenant à un corps ou cadre d'emplois de fonctionnaires de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux visés à l'article 2 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, titulaires d'un grade d'avancement et comptant au moins huit ans de services effectifs en qualité de médecin dans l'un de ces corps, cadres d'emplois ou emplois.

Cadre réglementaire : Circulaire n° 2015-118 du 10-11-2015 missions des médecins de l'éducation nationale

Statut du poste

Vacant à partir du 01/09/2024

Métier de référence

Médecin scolaire

Qui sommes nous ?

Le Lot est le quatrième département français le plus rural de France, avec un seul centre urbain (Cahors). Dans la partie nord du département, l'espace rural s'organise autour de bourgs ruraux qui maillent le territoire. Le Lot est peu dépendant de l'influence des départements voisins, qui ne comptent aucune grande métropole.

Il rassemble près de 24000 élèves. Le service de santé scolaire est piloté par le médecin conseiller technique départementale et rassemble plusieurs médecins scolaires.